

Les crédits

établie à Stratford, en Ontario, qui fabriquait des camions d'incendie pour l'armée. Il y a une année et demie environ, le marché pour ces camions a disparu, et la société a décidé de se lancer dans la fabrication de camions à ordures écologiques permettant de ramasser à la fois des déchets humides, secs et recyclables.

Elle a utilisé sa main-d'oeuvre qualifiée pour procéder à cette reconversion. Elle n'a obtenu aucune subvention du gouvernement fédéral. Elle a ajouté une ou deux personnes à son équipe de commercialisation et a participé à quelques foires commerciales de plus en Amérique du Sud et aux États-Unis. Elle s'est adressée à la Société pour l'expansion des exportations afin d'obtenir des marges de crédit et des garanties d'emprunt et une combinaison de ces deux types d'instrument. En outre, les banques commencent à voir d'un meilleur oeil ce type de technologie environnementale qui est exportable. À l'heure actuelle, cette entreprise a tellement de commandes qu'elle ne peut toutes les exécuter.

Je pense qu'il est important de dire aux gens qui procèdent à une reconversion qu'ils ne peuvent se fier uniquement à l'ancien système de financement, car nous vivons des temps difficiles sur le plan financier, comme nous en sommes tous conscients, le député aussi, j'en suis sûr.

Ne croit-il pas que nous pourrions utiliser les instruments que nous avons déjà, comme la Société pour l'expansion des exportations, les banques à charte et certains des nouveaux fonds créatifs qu'elles offrent, ainsi que les nouveaux services améliorés de la Section d'aide à la commercialisation des exportations du ministère du Commerce international, et qu'en faisant preuve d'un peu plus de créativité, nous serions peut-être en mesure de faciliter la période de transition et d'aider les gens à retourner au travail un peu plus rapidement, au lieu de nous contenter d'accroître le déficit et la dette?

Pourrait-il envisager cela comme une solution possible?

[Français]

M. Ménard: Monsieur le Président, vous savez que c'est un plaisir toujours renouvelé que d'échanger avec celui qui est sans doute mon plus fidèle interlocuteur, mais je pense que le député confond un certain nombre de choses. Premièrement, j'ai bien pris soin de camper, dès le début de mon intervention, le fait que le resserrement de ce marché est éminemment lié à la conjoncture internationale. Maintenant, il y a quelque chose d'un peu tendancieux dans la question de mon honorable collègue parce qu'elle laisse à penser que les entreprises dont j'ai parlé sont un peu passives, qu'elles sont en situation de dépendance, d'attente face au gouvernement, et que finalement elles se complaisent un peu dans cette situation.

• (1045)

Et je trouve cela quand même un peu étrange, monsieur le Président. Pensez-vous qu'une entreprise qui est sur le marché, qui doit procéder à des mises à pied de l'ordre de 600, 700, 800, 900 ou 1 000 travailleurs, pensez-vous qu'elle-même n'a pas pensé à une planification stratégique, qui l'a amenée à voir d'autres créneaux et pensez-vous qu'elle-même n'a pas pensé à différentes façons de faire de la prospection de marché?

D'ailleurs, dans certains nombres de cas, les entreprises ont elles-mêmes, de leur propre chef, proposé au gouvernement un plan de reconversion. Le gouvernement a, dans un certain nom-

bre de cas, pièces à l'appui, des plans de reconversion. Sauf que si on s'en remet à la compétence du professeur Bélanger, qui j'espère bien, un jour, mon honorable collègue aura la chance de rencontrer, on se rend compte qu'il y a des obstacles structurels à la reconversion.

D'abord, parce que dans nombre de cas, les entreprises connaissent moins les autres marchés que les marchés où elles ont elles-mêmes évolué. Souvent, leur technologie de production, pour tendre vers le processus de reconversion, demande des investissements qui sont considérables et que les entreprises ne peuvent pas toujours se permettre.

Et ne croit-on pas que le véritable débat est plutôt de dire que le PPIMD, pour des raisons qui sont historiques et qu'on ne va pas nier, a maintenu la dépendance d'un certain nombre d'entreprises en matière de recherche et développement dans le secteur militaire? Et n'est-ce pas socialement responsable, pour l'opposition officielle, que de prétendre—bien sûr, il y a les foires commerciales, je sais d'ailleurs que mon honorable collègue affectionne particulièrement les foires commerciales— que le processus de reconversion ne se fera pas sans une vision d'ensemble, il ne se fera pas sans l'aide du gouvernement.

On ne dit pas qu'il doit être assumé à 100 p. 100 par les entreprises, et d'ailleurs, il n'y a aucune entreprise qui ne dit cela. Le professeur Bélanger a interviewé des gens de plus de 80 entreprises. Les entreprises sont prêtes à faire leur effort, elles admettent qu'il y a une question de planification stratégique, une question d'initiative qu'elles doivent prendre également, qui doit venir de leur part, il n'y a aucune entreprise qui remet ça en cause.

Mais il n'est pas vrai que l'on peut dire que le gouvernement n'a pas une responsabilité et il a la responsabilité de faire en sorte qu'il y ait une vision d'ensemble, et il a la responsabilité de faire en sorte qu'il existe un outil et cet outil-là, qui doit donner l'impulsion, qui doit avoir des fonds—parce que souvent, il faut faire aussi des études et il doit y avoir des fonds disponibles pas seulement sur une échelle annuelle, on parle de fonds d'un processus qui peut mener de cinq à sept ans.

Et moi, je suis d'accord en partie avec mon collègue, et je vais terminer là-dessus, pour dire oui, les entreprises doivent elles-mêmes prendre l'initiative de prospecter de nouveaux marchés. Elles sont en droit d'attendre que le gouvernement mette à leur disposition un outil et nous, nous disons au gouvernement que cet outil-là, c'est le PPIMD.

M. Jean H. Leroux (Shefford): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député d'Hochelaga—Maisonneuve pour la justesse de son propos.

Je pense que nous, du Bloc québécois, nous considérons tellement importante la reconversion militaire et je pense que les députés ministériels, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, croyaient eux aussi que c'était important. Il semble que changer de côté de Chambre, c'est comme changer de discours soudainement.

Alors, j'aurais une question à poser à mon honorable collègue. J'aimerais qu'il nous explique la position du Bloc québécois et aussi les différentes étapes qui seraient importantes, parce que je pense que le gouvernement qu'on a devant nous dit continuellement qu'il désire écouter, alors j'espère qu'à un moment donné, il va cesser d'écouter et pour une dernière fois, peut-être qu'on